



Les disponibilités en ligne

www.guingamp-paimpol.com

Le guide pratique pour mettre à jour vos disponibilités sur le site internet de la destination Guingamp – Baie de Paimpol



NB : cette fonctionnalité est proposée aux meublés de tourisme et aux chambres d'hôtes. L'internaute a la possibilité de **faire une recherche d'hébergement en fonction de ses dates de séjour.** L'internaute est à la recherche d'une information utile **en temps réel.**

C'est bien connu, organiser ses vacances, c'est stressant !

Information pas à jour Client stressé et pas content Risque de le perdre Image de l' établissement et de la destination Perte de nuitées

Pensez donc à bien **mettre à jour vos disponibilités** dès que des modifications se présentent et pour toute l'année ! Un (tout petit) peu de temps passé = plus de chances de capter vos clients



L'idée : fournir une info à jour à vos clientèles

BIENVENUE CHEZ NOUS EXPÉRIENCES IDÉES SÉJOURS



JE PRÉPARE MON SÉJOUR AGENDA CONTACT

Ω

BRETAGNE

Accueil / Je prépare mon séjour / Un hébergement / Un meublé de tourisme

Un meublé de tourisme

L'internaute peut **choisir** ses dates de séjour **Mettez régulièrement à jour vos disponibilités !**

Bon plan : Les fiches des meublés ayant renseigné leurs disponibilités sont remontées en tête de liste. Pensez à valider vos disponibilités une fois par semaine !





Munissez-vous de vos identifiants et de votre mot de passe et connectez-vous sur :

http://studio.raccourci.fr/

Il est préférable de consulter et modifier vos disponibilités par les navigateurs Chrome ou Mozilla.



Vous n'avez pas d'identifiant et de mot de passe ? Cette prestation est proposée aux chambres d'hôtes et meublés ayant choisi la prestation « pack service ». Si c'est le cas, contactez-nous nous vous les communiquerons à

nouveau.



Inscrire vos codes (ils vous ont été transmis par mail) : Identifiant / mot de passe





Une fois sur le panneau d'administration de votre hébergement, cliquez sur le carré orange.



+ DÉMARRER

Conditions générales d'utilisation



Une nouvelle fenêtre s'ouvre alors.

Si vous avez plusieurs hébergements, sélectionnez en un dans le liste déroulante « Saisissez un établissement »

A la première mise à jour, le tableau de mise à jour est entièrement vert : par défaut votre hébergement est déterminé comme disponible.





(tapez sur le bouton F5 de votre clavier)

Dans l'onglet <u>Planning</u>, cliquez sur la ou les cases dont vous voulez changer la couleur :

vert (libre) ou rouge (occupé).

Pour gagner du temps et modifier une longue période, *maintenez le clic* gauche enfoncé à partir de la 1^{ère} date et faites glisser votre souris jusqu'à la dernière date souhaitée.



	es																						
issez un étab _{ne} em	ent : Gîte L	a Chou	ette (OT	Paimpo	l-Guin	gamp) -	HLOBF	~														:	Sauve
iodes d'ouverture	Planning																						4
Mise à jour des di	sponibilité	5																					T
	Janvier	Févrie	Mar	s Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	tembre	Octol	ore No	vembre	Décembi	e				4	201	8 🕨		
	1 2	3 4	5	67	8	9 10	11 1	2 13	14	15 16	5 17	18 19	20 2	1 22 2	3 24	25 2	6 2	7 28	29	30 3	1		
Meublés et gîtes																							
												Dern	ière actu	alisation d	les disp	onibilité	s : 2	0/04/20	018 10:	26:35	5		
												Dern	ière actu	alisation d	les disp	onibilité	s : 2	0/04/20)18 10:	26:35	,		

Besoin d'aide ? Nous sommes à votre service pour vous accompagner !

Si vous vous apercevez que vous avez fait une erreur (coché la mauvaise case) ou si une réservation est annulée, revenez sur le tableau des disponibilités et cliquez sur la ou les cases à modifier pour inverser la couleur.

N'oubliez pas de sauvegarder !

Contactez votre office de tourisme par téléphone ou la maintenance par email :

espace.pro@guingamppaimpol.com Si vous êtes propriétaire de plusieurs hébergements, renouvelez l'opération .

Après avoir sauvegardé le premier hébergement, sélectionnez dans le menu déroulant *« Saisissez un établissement »* un second hébergement.

Vous pouvez alors indiquer les disponibilités d'un autre hébergement.

Renouvelez cette procédure autant de fois que nécessaire.





La Bretagne par nature



guingamp-paimpol.com/#front-content

Mentions Légale